



Madrid, le 14 janvier 2022

## CIRCULAIRE ICCAT # 0208 / 2022

### OBJET : RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 2

Suite à la circulaire n°9260 du 20 décembre 2021, une réunion de la Sous-commission 2 a été convoquée du **1er au 4 mars 2022**. Cette réunion se tiendra en ligne à l'aide de la plateforme Zoom entre 10h00 et 16h00, heure de Madrid, avec une pause d'une heure vers 12h30. Il convient de noter que, comme suggéré lors de la 27<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission, ces heures ont été aménagées pour tenir compte du fuseau horaire du Président de la Sous-commission. Veuillez noter que la réunion comportera deux parties, la première pour discuter des questions liées à la gestion de la pêche et de l'élevage du thon rouge, et la seconde pour traiter du processus de MSE pour le thon rouge.

Afin d'organiser la réunion en ligne, les chefs de délégation sont priés d'informer le Secrétariat de la composition de leur délégation au plus tard le **21 février 2022**. Les participants doivent également s'inscrire à la réunion en utilisant le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page des réunions actuelles](#) du site web de l'ICCAT d'ici le **21 février 2022**.

L'ordre du jour provisoire (ci-joint) et les autres documents de réunion seront publiés dans le dossier de documents OwnCloud au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. Tous les documents seront publiés sur le site ownCloud à l'adresse:

[https://meetings.iccat.int/index.php/s/hn01TWpp0ji9Nek?path=March\\_meeting](https://meetings.iccat.int/index.php/s/hn01TWpp0ji9Nek?path=March_meeting)

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif de l'ICCAT



Camille Jean Pierre Manel

### DISTRIBUTION :

– Mandataires de la Commission :

Président de la Commission : E. Penas Lado  
Premier vice-Président : Z. Driouich  
Deuxième vice-Présidente : R. Chong  
Présidents des Sous-commissions 1 à 4  
Président du SCRS : G. Melvin

Président du COC : D. Campbell  
Président du PWG : N. Ansell  
Présidente du STACFAD : D. Warner-Kramer  
Vice-Président du SCRS : H. Arrizabalaga

- Chefs de délégation

- Chefs scientifiques

- Parties Entités ou Entités de pêche coopérantes

**Pièce jointe :** Ordre du jour provisoire de la réunion intersessions de la Sous-commission 2.



## **SOUS-COMMISSION 2**

*(En ligne - 1-4 mars 2022)*

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

#### **Partie I** (Questions relatives à la gestion de la pêche et de l'élevage du thon rouge) (du 1er au 3 mars)

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen des plans de pêche, d'élevage, d'inspection et de gestion de la capacité au titre de 2022 présentés par les CPC
5. Détermination des mesures à prendre en ce qui concerne les plans présentés au point 4
6. Examen des questions d'interprétation et, le cas échéant, des éventuelles modifications rédactionnelles
7. Autres questions
  - 7.1 Relations poids-longueur pour l'estimation du poids à la mise en cage
8. Adoption du rapport et clôture

#### **Partie II** (MSE pour le BFT) (le 4 mars)

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mise à jour du cadre MSE-BFT et des CMP par le SCRS
5. Retour d'information et orientations sur les modifications supplémentaires à apporter aux CMP par la Sous-commission 2
6. Développement des objectifs de gestion opérationnels initiaux
7. Autres questions
8. Adoption du rapport et clôture